



## Communiqué de presse

Montpellier, le 1<sup>er</sup> octobre 2020

### La chambre régionale des comptes Occitanie a contrôlé les comptes et la gestion du Centre Hospitalier Universitaire (CHU) de Toulouse (Haute-Garonne)

La chambre régionale des comptes a contrôlé la gestion du CHU de Toulouse pour les exercices 2012 et suivants. Son budget d'exploitation de 1,2 Md€ et ses 82,4 M€ d'investissements par an en moyenne sur la période en font l'un des principaux donneurs d'ordres publics de la métropole toulousaine.

Avec près de 260 000 séjours par an, 42 000 interventions chirurgicales et près de 4 800 naissances, son activité le situe au 4<sup>ème</sup> rang des hôpitaux français. Le bassin de santé du CHU connaît une forte progression démographique mais l'établissement doit faire face à la forte concurrence d'un secteur privé toulousain, concentré, innovant et offensif. Il a renforcé, depuis juillet 2016, sa stratégie de coopération territoriale avec la constitution du groupement hospitalier de territoire de la Haute-Garonne et du Tarn Ouest, qui regroupe sept établissements.

Face à cette forte concurrence privée, le CHU a mené une politique volontariste d'investissements avec l'ouverture de nouveaux bâtiments et de nouveaux sites, dont l'efficience et la fonctionnalité ne correspondent pas aux exigences actuelles : des ratios de surfaces par lit élevés ; des unités peu modulables n'ayant pas intégré les impératifs du virage ambulatoire ; l'augmentation du nombre de plateaux techniques, conduisant à la hausse des charges de personnel et des charges logistiques... autant de situations qui pèsent sur les ratios de performance du CHU, sans compter le maintien de bâtiments partiellement ou totalement désaffectés, qui représentent jusqu'à 28 % de la surface totale de l'établissement en 2018

Ces structures ont été conçues et validées sans qu'aucun calcul fiable de retour sur investissement, ni aucune étude approfondie sur leur équilibre prévisionnel, n'aient été réalisés au préalable.

Pour rétablir sa trajectoire d'exploitation, le CHU de Toulouse doit limiter son empreinte en termes de bâti, concentrer ses structures de prise en charge et plus particulièrement les plateaux techniques et unités de soins aigus, et accompagner cette restructuration de mesures de maîtrise des charges. Dans ce contexte, l'établissement doit être fortement accompagné dans sa dynamique de restructuration par le Copermo Investissement.

**Contacts presse : Valérie Renet et Marjorie Merliaud-Hubert**

**[valerie.renet@crtc.ccomptes.fr](mailto:valerie.renet@crtc.ccomptes.fr) ■ T +33 4 67 20 73 01/07 69 39 67 10 ■ [@crococcitanie](https://twitter.com/crcoccitanie)  
[marjorie.merliaud-hubert@crtc.ccomptes.fr](mailto:marjorie.merliaud-hubert@crtc.ccomptes.fr) ■ T +33 4 34 22 74 54 ■ [@crococcitanie](https://twitter.com/crcoccitanie)**